

En l'état, mon avis est défavorable.

1. Commençons par le Capital et le volet photovoltaïque.

L'objectif de rentabilité de l'entreprise est normal, puisqu'il est intrinsèque à l'entreprise : l'entreprise se doit d'être rentable.

Les revenus de l'entreprise sont conditionnés à la production de la centrale. Le remplacement des panneaux à mi-vie de la centrale semble avoir été choisi pour garantir le maintien de la production. Le bail est de quarante ans, avec possibilité de prolongation de cinq ans à deux reprises. La durée de vie de la centrale est comprise entre quarante et cinquante ans.

Quelques éléments intéressants sur le photovoltaïque :

- La plupart des panneaux ont l'air garanti pendant vingt cinq ans, leur dégradation à vingt cinq ans serait estimée à 11%.

(source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Capteur_solaire_photovolta%C3%AFque#Pertes_%C3%A9nerg%C3%A9tiques_possibles)

- Les rendements des panneaux est compris entre 10% et 20% de l'énergie de rayonnement reçue par le panneau.

(source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Capteur_solaire_photovolta%C3%AFque#Caract%C3%A9ristiques)

- "Même si la constante solaire est de 1,367 kW/m², les pertes de lumière à travers l'atmosphère terrestre réduisent l'énergie maximale reçue au sol à environ 1 kW/m² au midi vrai : 1 m² de panneaux exposés en plein soleil reçoit 1 kW (1 000 watts)."

(source : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie_solaire_photovolta%C3%AFque#Potentiel_th%C3%A9orique)

- Le recyclage des panneaux à l'air plus complet que ce que je pensais. Leur fabrication et recyclage ont néanmoins un coût écologique non null.

(source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Capteur_solaire_photovolta%C3%AFque#Ressources_employ%C3%A9es_et_impact_environmental)

Concernant le Prix de l'électricité, je n'ai pas trouvé de graphique clair. Il semble que les prix de l'électricité soient très 'volatiles', et conditionnés aux conjonctures. Vu la géopolitique en ce moment, on se envisager que les prix augmentent... comme le reste...

(source : <https://analyseetdonnees.rte-france.com/prix/evolution-prix>)

CF : Évolution du prix spot de l'électricité en France et sur les marchés européens)

note personnelle : Je me méfie de la mise à l'échelle industrielle de résultats de recherche en laboratoire, les moyens techniques de la recherche ne sont en général pas applicables à l'industrialisation et de sa recherche de rentabilité.

Autrement dit, Savoir qu'on peut faire quelque chose ne signifie pas que c'est rentable, la rentabilité est un facteur discriminant à toute activité humaine.

N'étant pas ingénieur en systèmes photovoltaïque, je peux me tromper dans les conclusions que j'expose ci-dessous.

Pour un dispositif qui aurait un rendement de 20% le jour de son installation, son rendement serait réduit de 10% au bout de vingt cinq ans, c'est à dire que le dispositif voit son rendement descendre à 18%.

Je pense que cette baisse de productivité ne justifie pas le coût environnemental du remplacement des panneaux, surtout qu'on peut le mettre en face de la très probable augmentation des prix de l'électricité.

2. Ensuite, les pratiques agricoles.

L'Agriculteur semble expliquer que son modèle de production atteint ses limites.
L'agriculture conventionnelle (que j'appellerai dans la suite de mon avis 'agriculture écocidaire') qu'il pratique consommerait trop d'eau (entre autre chose).

Je vois dans l'intervention de TSE une volonté de ne pas changer.

L'agriculture écocidaire détruit le vivant.

L'utilisation de pesticides est dommageable pour l'environnement, mais également pour les Agriculteurs et leur Famille en premier lieu.

La dépendance aux engrais, souvent produits à partir de gaz, pose déjà des questions pour la souveraineté alimentaire qui est d'actualité.

Ce modèle de production a été instauré dans l'après guerre pour retrouver l'autonomie alimentaire en Europe, mais ce modèle n'est plus d'actualité.

Une transition vers une agriculture raisonnée ne peut évidemment pas être faite du jour au lendemain, et prendrait plusieurs années - expérience à acquérir, matériel à adapter ou changer, semence à expérimenter etc...

Les pertes de rendement entraînées par les changement de pratiques agricoles sont connues, elles doivent être mise en regard des réductions de dépenses sur les intrants.

La mise en place de la centrale pourrait s'intégrer dans une démarche plus générale de transformation des pratiques agricoles sur l'emprise de la centrale.

Une fois de plus, je ne suis ni ingénieur agronome ni agriculteur, je ne me rend pas compte des difficultés réelles rencontrées par l'Agriculteur et lui apporte mon soutien.

Je salut le courage des Agriculteurs qui décident de remettre en question leurs activités et de prendre le risque de changer pour des méthodes plus durables pour tous et plus saines pour eux et leur Famille.

Mes recommandations :

- Pas de remplacement des panneaux planifié à horizon vingt ou vingt-cinq ans, même si ça doit réduire la rentabilité du projet et les loyers touchés par l'agriculteur. Seuls les panneaux défectueux ou accidentés pourront être remplacés.
- Bascule vers de l'agriculture raisonnée sur l'emprise de la centrale et le lot témoin.

Je conditionne mon avis favorable à des engagements fermes sur ces deux points.

Ces deux points apporteraient un bénéfice environnemental net, dans les lieux d'extraction et de raffinage de ressource, et au niveau local avec une pression moindre sur les écosystèmes.

J'ai essayé d'étayer au mieux mes deux principales remarques développées ici. Je me doute que les réflexions présentées vont au delà du périmètre de cette enquête publique.

Aussi, je terminerai sur le mot **Sobriété** qui doit être mis au centre de chaque prise de décision :

- Celle du Citoyen quant à sa consommation,
- Celle de l'Industrie pour la production et son impact, (ici l'Agriculteur)
- Celle du Capital concernant ses rentes.

Antoine BALLAGNY